



**Prévention du risque infectieux associé aux soins**  
**A Metz les samedis 13 mai (matin) & 30 septembre (matin) 2017**

L'hygiène est depuis plusieurs décennies une préoccupation importante à l'hôpital, autant par le fait de l'émergence de bactéries multi - résistantes, que d'infections nosocomiales ou d'accidents d'exposition au sang.

La quantification et le recensement des événements indésirables survenant en structure hospitalière sont bien évalués, mais leur nombre en pratique ambulatoire est inconnu faute de recueil systématique.

Depuis 2004, l'existence d'infections liées aux soins est reconnue ; un comité technique des infections nosocomiales et des infections liés aux soins (CTINILS) a été créé ; l'hygiène est devenue une préoccupation à part entière pour le praticien de ville. Il lui est ainsi demandé de se conformer à des exigences de sécurité et d'hygiène dans le but de se protéger et de protéger le patient.

Le référentiel sur lequel s'appuie les audits est constitué par la recommandation « hygiène et prévention du risque infectieux en cabinet médical ou paramédical », publiée en 2007 par la SFTG et ayant obtenu le label de la HAS. Les recommandations relèvent exclusivement de l'accord professionnel.

L'objectif principal de ce programme de DPC est d'améliorer sa pratique pour la prévention du risque infectieux lié aux activités de soins en milieu extra hospitalier et soins premiers en :

1. Auto évaluant sa pratique concernant la mise en œuvre des mesures barrières en pratique ambulatoire et lors des soins premiers
2. Auto évaluant sa pratique concernant l'organisation et l'entretien des locaux en pratique ambulatoire et soins premiers
3. Échangeant avec d'autres professionnels intervenant en pratique libérale, ambulatoire et soins premiers
4. Actualisant ses connaissances sur le risque infectieux et épidémique
5. Actualisant ses connaissances et harmoniser ses pratiques concernant les mesures barrière
6. Acquéant une meilleure compétence pour transmettre à ses patients le réflexe des mesures barrières
7. Actualisant ses connaissances et harmoniser ses pratiques concernant l'organisation et l'entretien des locaux et de sa mallette de soins en pratique ambulatoire.
8. Proposant et échangeant des pistes d'amélioration avec les autres professionnels
9. Mettant en pratique ces pistes d'amélioration
10. Mesurant l'amélioration de sa pratique après la formation en réévaluant sa pratique au bout de 6 mois avec les mêmes grilles de recueil.

**Catégories professionnelles concernées:** Médecin généraliste libéral ou salarié CDS, Infirmier libéral, pharmacien, kinésithérapeute, sage-femme libérale.

**Experts :** - Dr **Émilie POIRIER**, médecin PH hygiéniste, Responsable ARLIN Lorraine, CHU de Nancy  
 - Mme **Patricia SIMONCELLO**, infirmière cadre de santé au CHR de Metz, DIU Prévention de l'infection nosocomiale à la Faculté de Médecine de Nancy

**Organisation :** Dr Marie-France BAUDOIN (médecin généraliste) & Mme Cathy GLUCK

**Programme : 2 audits à 2 tours et 2 réunions (suivies d'un repas)**

**Etape 1 (non présenteielle) :** 1<sup>er</sup> tour d'audit : « Prévention du risque infectieux associé aux soins : l'organisation " du 13 avril au 12 mai 2017

**Etape 2 :** Première réunion le samedi 13 mai 2017 (8 h 30 à 12 h 30)

**Etape 3 (non présenteielle) :** 1<sup>er</sup> tour d'audit "Prévention du risque infectieux associé aux soins : la pratique " du 1<sup>er</sup> au 14 septembre 2017

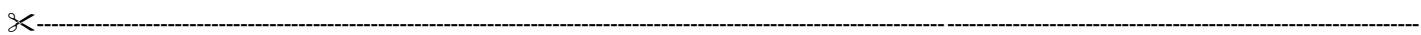
**Etape 4 :** Deuxième réunion le samedi 30 septembre 2017 (8 h30 à 12 h 30)

**Etape 5 (non présenteielle) :** 2<sup>ème</sup> tour d'audit

- « Prévention du risque infectieux dans l'organisation des locaux " du 15 au 30 octobre 2017

- « Prévention du risque infectieux dans sa pratique professionnelle" du 2 novembre au 2 décembre 2017

**Etape 6 :** Les intervenants analysent les résultats et comparent les deux tours d'audits. Les résultats sont envoyés aux participants avec rappel des pistes d'amélioration mises en évidence pendant ce DPC



**Bulletin d'inscription DPC 2017 à retourner à l'AMPPPU 6 quai Paul Wiltzer 57000 METZ**

accompagné d'un chèque de caution de 200 € (restitué à la fin du programme) et d'une feuille de soins

Le Dr, Mme, M. ....

Profession .....n° RPPS.....N° ADELI.....

demande son inscription au programme DPC « Prévention du risque infectieux sur son lieu de travail » organisé en 2017 à Metz